



Le 16 mars 2013

Le Président

Chers Adhérents 2013,

Au reçu d'un nouveau courrier de Mr ORRAND, certains d'entre vous me questionnent sur différents points, avant l'AG du 29 mars à laquelle ils ne pourraient se rendre.

1) - l'UNION.

Quelle est la position officielle de l'ADEPT sur le projet d'UNION de toutes les associations d'AFN afin de peser dès maintenant de tout le poids de tous les rapatriés auprès des autorités françaises et préparer nos actions sur les présidentielles de 2017 afin que les candidats sachent que la communauté rapatriée apportera ses votes à celui qui prendra l'engagement formel de satisfaire nos légitimes revendications.

Ce sont les associations algérienne, de très loin les plus nombreuses, qui ont pris la tête de ce mouvement pour l'UNION. A ce titre je suis, en tant que Président de l'ADEPT, en relation permanente avec l'USDIFRA et le CLAN deux des principales associations qui travaillent beaucoup sur ce projet auquel l'ADEPT s'associe. Mme Roumeaux m'a représenté à la réunion plénière d'Aix en Provence dont je vous ai donné le communiqué final et dont nous attendons le suivi. Ci-joint courrier adressé à JPN ce même jour.

Il y a peu j'ai reçu une convocation pour une réunion très importante à Paris le 14 mars 2013. Etant à Toulon à cette date j'ai demandé à Mr Orrand et au Dr Perez d'y représenter l'ADEPT et vous avez reçu en copie le mail de Mr Orrand adressé le 9 mars 2013 à Jean Félix VALLAT, Président de la Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord qui commence ainsi : « M. Badelon, Président de l'ADEPT, me charge en tant que Président d'Honneur, de le représenter à la réunion MAFA DU 14 courant, avec le Docteur CHARLES PEREZ, Administrateur... ».

Rome ne s'est point bâtie en un jour et, même si cette très importante réunion n'avait pas directement pour objet « L'UNION » elle participait activement à un souci de rassemblement des rapatriés et l'ADEPT se devait de s'y associer. Cela a été fait, comme cela se fait pour soutenir la nouvelle action publicitaire de JPN, comme ce le sera pour toutes les actions qui nous rapprocheront d'une UNION efficace telle que prônée par Mr Orrand dans l'espoir, évidemment encore lointain, que les élections de 2017 nous offrent une nouvelle occasion mieux exploitée que celle de 2012 qui fut un échec total pour tous les rapatriés et sur tous les plans. Voir à ce sujet le courrier de Mr Mène ci-joint sur l'expulsion d'un rapatrié de 85 ans.

2) Le CIRDI.

Le CIRDI est un organisme juridique international d'arbitrage et/ou de conciliation dont le siège est aux USA. C'est évidemment un processus juridique un peu compliqué que d'y faire appel. En 2008 le Pt ORRAND, le Dr PEREZ et moi-même, avons constitué et envoyé un dossier de présentation très complet au CIRDI.

Ce projet n'a pas abouti. Le Président Orrand vous en a donné le compte rendu ultérieurement et dans son rapport moral de mai 2011 il écrit : « Comme ni la Tunisie ni la France ne veulent entendre parler d'absence de réciprocité, de spoliation et de violation des droits de l'homme, le CIRDI serait seul en mesure de régler ce problème. Mais il faudrait que le gouvernement français le sollicite, comme me l'a écrit le Secrétaire Général de cet Organisme International ».

Aujourd'hui Mr Orrand pense que seule l'UNION pourrait avoir le poids et les fonds nécessaires pour obliger le gouvernement français à solliciter l'intervention du CERDI. L'ADEPT est bien d'accord sur ce principe.

3) – Mme Bokobza.

Certains me demandent pour quelles raisons notre trésorière, Mme Bokobza, démissionne de ses fonctions. Je sais qu'elle a eu quelques problèmes de santé mais dans sa lettre de démission elle m'a simplement fait valoir qu'elle avait été pressentie lors de l'AG sans s'être portée volontaire et n'avait accepté que dans le contexte émotionnel du départ de Mr Orrand et ne souhaitait pas poursuivre ses fonctions.

En tant que trésorière elle a eu à initier la nouvelle comptabilité à partir de photocopies recueillies chez Mr Orrand qui considère que les originaux comptables doivent rester chez lui puisqu'il est seul responsable des comptes qu'il tenait. Nous vous présenterons donc à l'Assemblée des comptes séparés pour les deux périodes concernées de 2012.

4) – Mr Orrand.

Pour répondre aux questions concernant la venue de Mr Orrand à la prochaine AG je précise que Mr Orrand m'a fait savoir qu'il était âgé et fatigué et ne viendrait pas à l'AG. J'en suis navré. Ce sera la première AG sans sa présence. Je lui avais téléphoné fin février pour ses 95 ans. Surpris, il m'avait répondu qu'il avait oublié que c'était la date de son anniversaire. J'ai eu beaucoup de tristesse de constater que j'avais été le seul à lui téléphoner ce jour-là. Sa plume est toujours aussi alerte, il est toujours aussi prolixe, vous pouvez le constater, mais ses jambes ne sont plus ce qu'elles étaient.

Lors de notre long trajet en voiture quand pour l'AG 2012 je suis allé le chercher et l'ai ramené chez lui nous avons évoqué l'avenir de l'ADEPT à la suite de sa démission.

Au cours de notre entretien, il a évoqué son découragement devant les événements de Tunisie et l'hostilité manifeste de tous les membres du gouvernement envers les rapatriés.

L'ADEPT, c'est un peu son enfant, pour lequel il a tellement donné, pour lequel il a tellement souffert. « Partir c'est mourir un peu », semblait-il vouloir me dire et il ne m'a pas caché qu'il envisageait dès lors de ne plus en faire partie. S'il concrétisait son départ je le déplorerais, mais je le comprendrais. Je ferais toutefois la réserve que donner comme raison une opposition à son projet de « Grande Union » parce que l'ADEPT n'a pas diffusé par courrier sa nième mouture de 4 pages car sans demande particulière de sa part au Président de l'ADEPT ni souhait d'en discuter avec lui, (voir son mail du 9 mars 2013 avec la seule mention « Mémoire et Plan d'action en pièces jointes exposent un point de vue à ce sujet ») est une bien mauvaise raison.

5) – Les pouvoirs.

A tous les adhérents qui ne peuvent venir et se posent la question de leur représentation et de leur pouvoir, je rappelle qu'il faut un certain quorum pour que l'AG délibère valablement et votre pouvoir est nécessaire pour éviter une autre convocation et d'autres frais. J'ai pris la décision de faire répartir tous les pouvoirs en blanc à tous les présents afin qu'ils représentent l'expression d'une vraie majorité et non du seul Président comme c'était le cas jusqu'à présent (voir le CR de l'AG 2011 où le président s'étant attribué d'autorité tous les pouvoirs a annulé par son seul vote la décision unanime des présents). Sur la convocation il vous est demandé de les adresser au siège de l'ADEPT à Neuilly, mais si vous préférez les adresser à un membre du conseil en particulier cela ne posera aucun problème puisqu'à l'AG ils seront répartis entre tous les présents.

Dans son rapport moral de 2012 Mr ORRAND avait évoqué la dissolution de l'ADEPT. C'était dans le droit fil de son constat d'impuissance et il nous le ressort aujourd'hui comme si l'AG de 2012 ne m'avait pas élu justement pour que vive l'ADEPT au quotidien avec ses faibles moyens, dans l'attente d'une UNION et d'un CIRDI hypothétiques ou d'un miracle gouvernemental,. C'est ce que m'ont demandé ceux qui m'ont élu comme Président et je fais mon possible dans le contexte que vous connaissez, mais s'il y a des vocations pour prendre la Présidence soyez sûrs que j'en cèderais volontiers la charge.

Je suis heureux de retrouver bientôt à l'association Reille ceux qui pourront venir et partager avec eux des moments essentiels pour la vie de notre association.

Je suis heureux que l'occasion m'ait été donnée d'adresser à tous ceux qui ne pourront pas venir ces quelques réflexions sur des sujets qui nous intéressent tous et que je reprends dans mon rapport moral qui leur sera envoyé avec le compte-rendu d'Assemblée.

Cordialement à tous

Louis Badelon